

Service émetteur : Direction des projets - Pôle "Études et statistiques"

Courriel : [ars-oc-ddp-statistiques@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-ddp-statistiques@ars.sante.fr)

Date : 13/07/2022

## Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

# Éléments pour un diagnostic territorial

mise à jour des données : mai 2021

### Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc-Club du Millénaire

1 025, rue Henri Becquerel - CS 30001

34067 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07



Tous mobilisés pour la santé  
de 6 millions de personnes en Occitanie  
[www.prs.occitanie-sante.fr](http://www.prs.occitanie-sante.fr)

# Diagnostic territorial

Communes concernées par le diagnostic ..... page 2

## Partie 1 : Données populationnelles

Présentation du territoire et de sa population ..... page 3

Indicateur de précarité (AME) ..... page 3

## Partie 2 : Offre de soins

Médecins généralistes ..... page 4

Paramédicaux ..... pages 4 à 5

MSP ..... page 5

Établissements médico-sociaux pour personnes âgées ..... page 6

Services multi-clientèles (SPASAD, SSIAD) ..... page 6

Établissements médico-sociaux pour personnes handicapées ..... pages 7 à 8

Établissements MCO et services d'urgence ..... page 9

SSR ..... page 9

Sources et définitions ..... page 10



## Présentation du territoire et de sa population

	Indicateur	Zone CPTS	yrénées-Orientales	Occitanie
1	Nombre de communes	31		
2	Superficie (en km <sup>2</sup> )	731		
3	Population 2017 (nombre d'habitants)	35 475		
4	Densité de population (hab./km <sup>2</sup> )	48,6	115,3	80,4
5	Évolution de la population entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2012 et le 1 <sup>er</sup> janvier 2017 (en %)	1,2	3,6	3,9
6	Part des moins de 15 ans (en %)	13,9	16,4	16,7
7	Part des 70 ans et plus (en %)	21,9	18,1	15,6
8	Part des 85 ans et plus (en %)	5,4	4,3	3,8
9	Poids de la CSP Agriculteurs (en %)	1,9	1,5	2,5
10	Poids de la CSP Artisans-commerçants (en %)	11,5	9,8	8,3
11	Poids de la CSP Ouvriers (en %)	17,5	18,9	17,6
12	Poids de la CSP Employés (en %)	35,1	32,5	28,2
13	Poids de la CSP Cadres (en %)	10,5	11,3	16,8
14	Poids de la CSP Professions intermédiaires (en %)	23,6	26,0	26,5

*Nota Bene : La géographie utilisée pour le recensement de population de l'année 2017 est la géographie en vigueur au 1er janvier 2020.*

*\* Le département de référence retenu est celui dont la population couverte par la C.P.T.S. est la plus importante.*

## Indicateurs de précarité

	Indicateur	Zone CPTS	yrénées-Orientales	Occitanie
30	Part de la population ayant bénéficié de l'AME (%)	0,3	0,5	0,5

## Médecins généralistes libéraux et mixtes

	Indicateur	Zone CPTS	yrénées-Orientales	Occitanie
34	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 - 1 <sup>er</sup> quartile	4,2	3,9	3,5
35	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 - médiane	4,6	4,8	4,3
36	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 - 3 <sup>ème</sup> quartile	4,7	5,8	5,2

## Paramédicaux

### • Infirmiers libéraux et mixtes

	Indicateur	Zone CPTS	yrénées-Orientales	Occitanie
40	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 - 1 <sup>er</sup> quartile	254,1	245,9	201,1
41	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 - médiane	323,9	307,2	261,9
42	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 - 3 <sup>ème</sup> quartile	343,9	376,5	308,0

## • Masseurs-kinésithérapeutes libéraux et mixtes

	Indicateur	Zone CPTS	Pyénées-Orientales	Occitanie
46	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 - 1 <sup>er</sup> quartile	151,4	152,3	104,2
47	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 - médiane	197,3	196,5	144,4
48	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 - 3 <sup>ème</sup> quartile	211,8	246,3	198,8

## • Chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes

	Indicateur	Zone CPTS	Pyénées-Orientales	Occitanie
52	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 - 1 <sup>er</sup> quartile	43,4	50,7	51,1
53	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 - médiane	51,4	69,1	73,0
54	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 - 3 <sup>ème</sup> quartile	55,0	101,7	95,0

## MSP

	Indicateur	Zone CPTS
118	Nombre de sites participant à une MSP** ouverte	0
119	Nombre de sites participant à une MSP** en projet	3

\*\*Une MSP multisite est comptée autant de fois qu'elle a de sites sur des communes distinctes.

## Établissements médico-sociaux pour personnes âgées

	Indicateur	Zone CPTS	
		nombre étab.	nombre places
	<b>Hébergement pour personnes âgées</b>		
120	202 Résidences autonomie	2	134
121	500 EHPAD	5	449
122	501 EHPA percevant des crédits AM	0	0
123	502 EHPA ne percevant pas des crédits AM	0	0
	<b>Services de maintien à domicile</b>		
124	207 Centre de jour pour personnes âgées	1	0
	<b>Établissements expérimentaux</b>		
126	381 Établissement expérimental	1	10

## Services multi-clientèles

	Indicateur	Zone CPTS	
		nombre étab.	nombre places
127	209 S.P.A.S.A.D.	0	0
128	354 S.S.I.A.D. (PA + PH)	3	157

# Établissements médico-sociaux pour personnes handicapées

## • Établissements et services pour l'enfance et la jeunesse handicapée

	Indicateur	Zone CPTS	
		nombre étab.	nombre places
<b>Déficients mentaux et handicapés</b>			
129	183 I.M.E.	0	0
130	188 Étab. enf. ado. polyhandicapés	0	0
131	402 Jardin d'enfants spécialisé	0	0
<b>Trouble conduite et comportement</b>			
132	186 I.T.E.P.	0	0
<b>Handicapés moteurs</b>			
133	192 Institut d'éducation motrice I.E.M.	0	0
<b>Déficients sensoriels</b>			
134	194 Institut pour déficients visuels	0	0
135	195 Institut pour déficients auditifs	0	0
136	196 Institut d'éducation sensorielle sourd/aveugle	0	0
<b>Etablissements et services d'hébergement pour enfants handicapés</b>			
137	238 Centre d'accueil familial spécialisé	0	0
138	390 Établissement d'accueil temporaire enfants	0	0
139	396 Foyer hébergement enfants et adolescents	0	0
<b>Services à domicile ou ambulatoires</b>			
140	182 S.E.S.S.A.D.	0	0
141	189 C.M.P.P.	0	0
142	190 C.A.M.S.P.	0	0
<b>Établissements expérimentaux</b>			
143	377 Établissement expérimental	0	0

# Établissements médico-sociaux pour personnes handicapées

## • Établissements et services pour adultes handicapés

	Indicateur	Zone CPTS	
		nombre étab.	nombre places
<b>Hébergement pour adultes handicapés</b>			
144	252 Foyer hébergement adultes handicapés	0	0
146	255 Maison d'accueil spécialisée M.A.S.	0	0
147	370 Établissement expérimental	0	0
148	382 Foyer de vie pour adultes handicapés	0	0
149	395 Établissement d'accueil temporaire	0	0
150	437 Foyer d'accueil médicalisé F.A.M.	0	0
151	448 Étab. accueil médicalisé E.A.M	0	0
152	449 Étab. accueil non médicalisé E.A.N.M	0	0
<b>Travail protégé pour adultes handicapés</b>			
153	246 E.S.A.T.	0	0
154	247 Entreprise adaptée	0	0
<b>Réinsertion prof. pour adultes handicapés</b>			
155	198 Centre de pré orientation pour Handicapés	0	0
156	249 Centre rééducation professionnelle	0	0
<b>Établissements expérimentaux</b>			
157	379 Établissement expérimental	0	0
<b>Services de maintien à domicile</b>			
158	445 S.A.M.S.A.H.	0	0
159	446 S.A.V.S.	0	0

## Établissements MCO et services d'urgence

	Indicateur	Zone CPTS
160	Nombre établissements MCO ex-DGF	0
161	Nombre établissements MCO ex-OQN	1
162	Nombre services d'urgence	1

## Soins de suite et de réadaptation SSR

	Indicateur	Zone CPTS
163	Nombre établissements SSR (ex-DGF et ex-OQN)	3

## Sources et définitions

- 1 : Nombre de communes de la zone (géographie 2020 - Insee)
- 2 : Superficie de la zone en km<sup>2</sup> (Insee)
- 3 : Nombre d'habitants (Insee RP 2017)
- 4 : Densité de population en nombre d'habitants par km<sup>2</sup> (Insee RP 2017)
- 5 : Évolution de la population entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 1<sup>er</sup> janvier 2017 en % (Insee - RP 2012 et RP 2017)
- 6 : Part des moins de 15 ans (en %) dans la population (Insee RP 2017)
- 7 : Part des 70 ans et plus (en %) dans la population (Insee RP 2017)
- 8 : Part des 85 ans et plus (en %) dans la population (Insee RP 2017)
- 9 : Part des agriculteurs exploitants (en %) parmi les actifs occupés (Insee RP 2017)
- 10 : Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (en %) parmi les actifs occupés (Insee RP 2017)
- 11 : Part des ouvriers (en %) parmi les actifs occupés (Insee RP 2017)
- 12 : Part des employés (en %) parmi les actifs occupés (Insee RP 2017)
- 13 : Part des cadres et professions intellectuelles supérieures (en %) parmi les actifs occupés (Insee RP 2017)
- 14 : Part des professions intermédiaires (en %) parmi les actifs occupés (Insee RP 2017)
- 30 : Part de la population consommatrice<sup>(1)</sup> en 2019 ayant bénéficié de l'Aide médicale d'Etat (AME) (en %) (SNDS)
- 34 : APL<sup>(2)</sup> pondérée au médecin généraliste au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 1<sup>er</sup> quartile (SNDS - 01/01/2020 - activité 2019)
- 35 : APL<sup>(2)</sup> pondérée au médecin généraliste au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : médiane (SNDS - 01/01/2020 - activité 2019)
- 36 : APL<sup>(2)</sup> pondérée au médecin généraliste au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 3<sup>ème</sup> quartile (SNDS - 01/01/2020 - activité 2019)
- 40 : APL<sup>(2)</sup> pondérée à l'infirmier au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 1<sup>er</sup> quartile (SNDS - 01/01/2020 - activité 2019)
- 41 : APL<sup>(2)</sup> pondérée à l'infirmier au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : médiane (SNDS - 01/01/2020 - activité 2019)
- 42 : APL<sup>(2)</sup> pondérée à l'infirmier au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 3<sup>ème</sup> quartile (SNDS - 01/01/2020 - activité 2019)
- 46 : APL<sup>(2)</sup> pondérée au masseur-kinésithérapeute au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 1<sup>er</sup> quartile (SNDS - 01/01/2020 - activité 2019)
- 47 : APL<sup>(2)</sup> pondérée au masseur-kinésithérapeute au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : médiane (SNDS - 01/01/2020 - activité 2019)
- 48 : APL<sup>(2)</sup> pondérée au masseur-kinésithérapeute au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 3<sup>ème</sup> quartile (SNDS - 01/01/2020 - activité 2019)
- 52 : APL<sup>(2)</sup> pondérée au chirurgien-dentiste au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 1<sup>er</sup> quartile (SNDS - 01/01/2020 - activité 2019)
- 53 : APL<sup>(2)</sup> pondérée au chirurgien-dentiste au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : médiane (SNDS - 01/01/2020 - activité 2019)
- 54 : APL<sup>(2)</sup> pondérée au chirurgien-dentiste au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 3<sup>ème</sup> quartile (SNDS - 01/01/2020 - activité 2019)
- 118 : Nombre de sites participant à une MSP ouverte (ARS Occitanie - 25/03/2021)
- 119 : Nombre de sites participant à une MSP en projet (ARS Occitanie - 25/03/2021)
- 120 à 159 : Nombre d'établissements médico-sociaux pour personnes âgées et pour personnes handicapées et nombre de places installées (FINESS, extraction du 01/01/2020)
- 160 : Nombre d'établissements ex-DGF<sup>(3)</sup> (sites géographiques) ayant une activité MCO (Finess, extraction du 01/01/2020)
- 161 : Nombre d'établissements ex-OQN (sites géographiques) ayant une activité MCO (Finess, extraction du 01/01/2020)
- 162 : Nombre de services d'urgence (ARS Occitanie - 01/05/2021)
- 163 : Nombre d'établissements<sup>(3)</sup> (sites géographiques) ayant une activité SSR (Finess, extraction du 01/01/2020)

(1) La population consommatrice correspond à la population cible ayant bénéficié d'au moins un remboursement au cours de la période étudiée.

(2) : Accessibilité potentielle localisée. Cet indicateur tient compte du niveau d'activité des professionnels de santé pour mesurer l'offre, et du taux de recours des habitants différencié par âge pour mesurer la demande.

C'est un indicateur local, calculé au niveau de chaque commune mais qui prend en compte l'offre de professionnels de santé et la demande des communes environnantes. En effet, à chaque commune est associé un « secteur flottant » qui se définit comme une zone limitée par une courbe isochrone centrée sur le chef-lieu de la commune étudiée. L'accessibilité est pondérée selon le temps d'accès pour le patient.

Sur la zone étudiée, 3 indicateurs de l'APL ont été calculés : la médiane pondérée, le 1<sup>er</sup> quartile pondéré et le 3<sup>ème</sup> quartile pondéré des valeurs de chaque commune. L'activité prise en compte pour le calcul de l'APL est celle des cabinets libéraux, des centres de santé et des SSIAD (pour les infirmiers). Pour les médecins généralistes, l'indicateur s'interprète en nombre de contacts par an par habitant standardisé. Pour les autres professions, il s'interprète comme une densité standardisée pour 100 000 habitants.

(3) Un établissement public est compté autant de fois que de communes distinctes sur lesquelles il est implanté.